

# MATERIAL SAFETY DATA SHEET

THE HARRIS PRODUCTS GROUP A LINCOLN ELECTRIC COMPANY  
4501 Quality Place • Mason, OH 45040 U.S.A Tel: 513-754-2000 Fax: 513-754-6015



## MSDSLFB

Baguettes nues et enrobées de flux (FC), Harris 40-40FC, Maillechorts, Harris 15-15FC, Harris 17-17FC Harris 170-170FC  
AVERTISSEMENT ! Il importe de se protéger soi-même et les autres. LES COMPOSANTS DU PRODUIT PRÉSENTENT DES RISQUES POTENTIELS POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ. L'utilisation de ce produit peut exposer les personnes à des niveaux de vapeurs ou de gaz dépassant les limites établies par l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH) ou l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA). VEILLER À LIRE ET COMPRENDRE CETTE DOCUMENTATION. SUIVRE ÉGALEMENT LES PRATIQUES DE SÉCURITÉ DE L'EMPLOYEUR. Les informations contenues ici concernent uniquement le produit particulier. Si le produit est combiné à d'autres matières, les caractéristiques de tous les composants doivent être prises en compte. VEILLER À BIEN CONSULTER LA DERNIÈRE ÉDITION DES FICHES SIGNALÉTIQUES (FS) COMPLÈTES. LES FICHES SIGNALÉTIQUES SONT DISPONIBLES AUPRÈS DE HARRIS CO.

COURRIEL : [www.harrisproductsgroup.com](http://www.harrisproductsgroup.com) TÉLÉPHONE : 513-754-2000,

## DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ – AVERTISSEMENT

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont, à la connaissance de The Harris Products Group, fiables et exactes à sa date de préparation. Toutefois, leur exactitude, leur adéquation et leur exhaustivité ne sont pas garanties et The Harris Products Group n'offre aucune garantie, assurance ou assertion, expresse ou implicite, quant à la justesse ou la suffisance absolue d'une quelconque déclaration contenue dans cette publication ni dans aucune autre. The Harris Products Group décline toute responsabilité dans ce domaine; il ne devra pas non plus être présumé que toutes les mesures de sécurité admissibles figurent dans cette publication ou dans aucune autre, ni que des mesures de sécurité autres ou supplémentaires ne peuvent pas être requises dans certaines conditions ou circonstances particulières ou inhabituelles. Les données peuvent occasionnellement être modifiées.

HARRIS AMERICAN LFB / MAILLECHORT BAGUETTES NUES ET ENROBÉES DE FLUX (FC)

ATTENTION ! LES VAPEURS PEUVENT ÊTRE NOCIVES EN CAS D'INHALATION. LES VAPEURS PEUVENT IRRITER LA PEAU ET LES YEUX. LES BAGUETTES EN FUSION PEUVENT PROVOQUER DES BRÛLURES THERMIQUES.

## RÉCAPITULATIF DES PRATIQUES DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL IMPORTANTES

- Garder hors de la portée des enfants.
- Ne pas projeter sur la peau ou dans les yeux.
- Éviter de respirer les vapeurs. Tenir la tête à l'écart des vapeurs.
- Prévoir une aspiration au niveau de la flamme ou source de chaleur pour tenir les vapeurs et gaz à l'écart de la zone de respiration et de l'espace général.
- Se laver avec soin après manipulation.
- Porter des gants, des lunettes de sécurité, un masque facial, une protection du corps adaptée et une protection respiratoire agréée NIOSH, selon les besoins.
- Pour assurer une sécurité maximale, l'utilisateur doit être certifié et porter en permanence un appareil respiratoire durant le soudage.

Voir la norme American National Standard Z49.1 (Sécurité du soudage, du coupage et des procédés connexes), publiée par l'American Welding Society, 550 NW LeJeune Rd., Miami, FL 33126. Voir également les normes de santé et sécurité OSHA 29 CFR 1910, disponibles auprès du U.S. Government Printing Office, Superintendent of Documents, P.O. Box 371954, Pittsburgh, PA 15250-7954.

## SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT

Fabricant/fournisseur:	THE HARRIS PRODUCTS GROUP
Adresse:	4501 QUALITY PLACE, MASON, OH 45040
N° de téléphone d'urgence CHEMTREC:	1-800-424-9300
Renseignements:	513-754-2000 Fax 513-754-8700
Préparé le:	1er avril 2006



## SECTION 2 - COMPOSITION et RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

NOM COMMERCIAL	Manganèse	Nickel	Silicium	Fer	Étain	Cuivre	Zinc
Harris American LFB Harris 40	0.50%	-	0.50%	1.5%	3.0%	56-62%	Reste
Harris 15 et Harris 17 Harris 170	1.50%	13.0%	0.50%	1.5%	3%	44-60%	Reste

Les valeurs uniques sont des maxima, sauf indication contraire

### COMPOSITION EN POURCENTAGE PONDÉRAL NOMINAL DES BAGUETTES EN MÉTAL (ENROBÉES ÉGALEMENT)

Ces produits sont des baguettes en bronze, certaines enrobées d'une fine couche de flux. La quantité d'enrobage exacte sur chaque baguette est inconnue. Il peut être raisonnablement estimé qu'il y a moins de 1% de chacun des composants du flux sur chaque baguette par rapport au poids total de la baguette. Les valeurs de composition fournies pour le flux correspondent à la composition du flux au moment de l'enrobage des baguettes.

### COMPOSITION EN POURCENTAGE PONDÉRAL NOMINAL DE L'ENROBAGE DE FLUX

Composé hydrocarbure aliphatique et naphénique/méthacrylate N° CAS : confidentiel	Acide borique N° CAS : 10043-35-3	Borax N° CAS : 1303-96-4
% confidentiel	50-80%	10-30%

### LIMITES D'EXPOSITION

SUBSTANCE CHIMIQUE	N° CAS	ACGIH-TLV TWA mg/m3	OSHA-PEL/TWA mg/m3	NIOSH-REL/TWA mg/m3
Borax	1303-96-4	1	*10	1
Acide borique	10043-35-3	NE	NE	NE
Nickel (limites d'exposition pour le nickel élémentaire)	7440-02-0	1.5 (fraction inhalable)	TWA=1.0	NIOSH-REL: TWA = 0.015 Cancérogénicité : CARC2B, MAK-1, NIOSH-Ca, NTP-R, TLV-A5
Cuivre (limites d'exposition pour les vapeurs de cuivre, en tant que Cu)	7440-50-8	0.2 (vapeur), 1 (poussières et brouillards)	0.1 (vapeur), 1 (poussières et brouillards)	0.1
Fer (limites d'exposition pour les poussières et vapeurs d'oxyde de fer, en tant que Fe)	7439-89-6	5	10	5
Manganèse (limites d'exposition pour le manganèse élémentaire, ses composés inorganiques et ses vapeurs, en tant que Mn)	7439-96-5	0.2	*1	1 (STEL = 3)
Silicium	7440-21-3	10	15 (poussière totale), 5 (fraction inhalable)	*10 (poussière totale) 10 (poussière totale), 5 (fraction inhalable)
Étain	7440-31-5	2	2	2

N.E. = non établi \*OSHA PEL 1989 annulé NIC = Avis d'intention de modification



INFORMATION DU FOURNISSEUR SARA SECTION 313 : Ces produits contiennent les substances chimiques suivantes soumises aux exigences de déclaration de la Section 313 de l'Emergency Planning and Community Right-To-Know Act de 1986 (40 CFR 372). Cuivre, manganèse, zinc et nickel

NOTE: Fumes may be generated during the use of these welding products. To appropriately assess inhalation hazards, one recommended way to determine the composition and quantity of fumes and gases to which workers are exposed is to take an air sample in the worker's breathing zone. See ANSI/AWS F1.1 "Method for Sampling Airborne Particulates Generated by Welding and Allied Processes", and F1.5M, "Methods for Sampling and Analyzing Gases from Welding and Allied Processes", available from the American Welding Society, 550 NW LeJeune Rd., Miami, FL 33126.

### SECTION 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Ces baguettes ne présentent aucun danger immédiat. Le principal danger aigu pour la santé associé à ces produits est l'inhalation de vapeurs durant les opérations de brasage. S'ils sont exposés au feu, ces produits peuvent dégager des vapeurs irritantes et divers oxydes métalliques. Les composants nickelés de certains de ces produits sont présumés cancérigènes.

CANCÉROGÉNICITÉ : Les substances contenues dans ces baguettes sont classées comme suit.

CUIVRE : EPA-D FER : EPA-D, TLV-A4 MANGANÈSE : EPA-D NICKEL : EPA-A, Cancérigène humain ; CIRC-2B (Peut-être cancérigène pour l'homme) ; NIOSH-X (Cancérigène défini sans autre catégorisation) ; NTP-2B (Preuves suffisantes du potentiel cancérigène au vu d'études sur l'animal) ; TLV-A5 (Non présumé cancérigène pour l'homme) ; MAK-1 (Capable d'induire des tumeurs malignes au vu de l'expérience chez l'homme)

Les autres composants de ces produits ne figurent pas dans les listes suivantes : FEDERAL OSHA Z LIST, NTP, CIRC, et CAL/OSHA, et ne sont donc pas considérées ni présumées cancérigènes par ces organismes.

LOI SUR L'EAU POTABLE ET LA RÉGLEMENTATION DES SUBSTANCES TOXIQUES DE CALIFORNIE (PROPOSITION 65) : Le nickel est un composant de certains de ces alliages et figure sur la liste de la Proposition 65. L'État de la Californie impose la mention suivante :

AVERTISSEMENT : Ce produit peut contenir des substances chimiques et, lorsqu'il est utilisé, peut produire des vapeurs ou gaz contenant des substances chimiques désignées par l'État de la Californie responsables de cancer ou de malformations congénitales (ou autres dommages de l'appareil reproducteur).

### SECTION 4 - PREMIERS SOINS

PEAU: En cas d'irritation de la peau par les vapeurs de ce produit, commencer par décontaminer à l'eau courante. Rincer pendant 15 minutes au minimum.

YEUX: En cas d'irritation des yeux par les vapeurs de ce produit, rincer avec précaution à l'eau courante. Rincer pendant 15 minutes au minimum.

INHALATION: Amener la victime à l'air frais. Au besoin, pratiquer la respiration artificielle.

INGESTION: Sans objet.

LES VICTIMES D'UNE EXPOSITION CHIMIQUE DOIVENT RECEVOIR DES SOINS MÉDICAUX, EN PARTICULIER SI DES EFFETS NÉFASTES PERSISTENT APRÈS L'ADMINISTRATION DES PREMIERS SOINS.

VOIR LES INFORMATIONS DE TRAITEMENT SUPPLÉMENTAIRES À LA SECTION 11.

### SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

EXPLOSIBILITÉ - SENSIBILITÉ AUX CHOCS : Non sensible

EXPLOSIBILITÉ - SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES : Non sensible

RISQUES D'INCENDIE: Durant un incendie, des fumées irritantes (oxydes métalliques, par ex.) peuvent se dégager.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Les pompiers luttant contre les incendies de bâtiments doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet.

POINT D'ÉCLAIR : Sans objet

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : Non déterminée

SEUILS D'INFLAMMABILITÉ : Sans objet

AGENTS EXTINCTEURS : Jet d'eau : OUI (refroidissement)



Dioxyde de carbone : OUI  
Halon : OUI  
Mousse : OUI  
Poudre chimique : OUI  
Autre : Tout agent de classe « ABC ».

## **SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

Ramasser ou balayer avec précaution le produit déversé, en évitant d'inhalier les poussières ou particules. Si la matière est en fusion, laisser refroidir et solidifier puis racler le produit avec précaution. Décontaminer la zone avec soin. Placer tous les résidus déversés dans un récipient adapté et éliminer conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales concernant l'élimination des déchets dangereux.

## **SECTION 7. MANUTENTION et ENTREPOSAGE**

Tout le personnel manipulant ces matières doit être formé à le faire en toute sécurité. Éviter de respirer les vapeurs durant les opérations de soudage. Entreposer ces baguettes dans un endroit frais et sec, à l'abri du soleil, de sources de chaleur intense ou du gel. Entreposer à l'écart de substances chimiques incompatibles (voir Section 10, Stabilité et réactivité). Contrôler tous les contenants à la réception avant entreposage pour vérifier qu'ils sont correctement étiquetés et non endommagés. Si ces produits sont utilisés pour le brasage, il est conseillé d'appliquer la norme sur le soudage et le coupage de l'OSHA (29 CFR 1910 Sous-partie Q) et les normes sur le soudage et le coupage de l'American National Standards Institute (ANSI Z49.1).

## **SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE**

**VENTILATION ET MÉCANISMES TECHNIQUES :** Utiliser une ventilation suffisante pour maintenir les niveaux d'exposition en dessous des limites prévues en Section 2 (Composition et renseignements sur les ingrédients). S'assurer que des bassins oculaires/douches d'urgence sont disponibles.

**PROTECTION RESPIRATOIRE :** Si une protection respiratoire est requise, utiliser exclusivement une protection autorisée par la norme OSHA (29 CFR 1910,134), les réglementations américaines en vigueur ou les normes pertinentes du Canada et de ses provinces. Il est conseillé d'appliquer les directives du NIOSH pour les vapeurs de soudage. Pour plus de renseignements, consulter la FS complète de ces produits.

**PROTECTION DES YEUX :** Lunettes de sécurité. Durant le brasage, porter des lunettes de sécurité, des lunettes à coques ou un masque facial à verre teinté d'indice adapté (suivant ANSI Z49.1-1988, Sécurité du soudage et du coupage), selon les besoins.

**PROTECTION DES MAINS :** Porter des gants protégeant contre la chaleur du produit métallique.

**PROTECTION DU CORPS :** Aucune requise dans les conditions normales d'utilisation. Porter une protection du corps adaptée à la tâche (tablier en cuir, combinaison, etc.).

## **SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES et CHIMIQUES DENSITÉ**

DE LA VAPEUR: Sans objet

TAUX D'ÉVAPORATION: Sans objet

DENSITÉ (eau = 1): Non établie pour les baguettes. Voir la FS.

POINT DE CONGÉLATION: Sans objet

SOLUBILITÉ DANS L'EAU: Insoluble

POINT D'ÉBULLITION: Sans objet

TENSION DE VAPEUR: Sans objet

pH: Sans objet

ASPECT ET COULEUR: Baguettes métalliques inodores, de couleur cuivrée, pouvant être enrobées de flux



## **SECTION 10. STABILITÉ et RÉACTIVITÉ**

STABILITÉ : Stable

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION : Divers oxydes métalliques.

MATIÈRES AVEC LESQUELLES LES PRODUITS SONT INCOMPATIBLES : Acides forts, oxydants forts, certains composés halogénés.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produit pas.

## **SECTION 11. AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES**

CONSEILS AUX MÉDECINS : Traiter les symptômes.

PRÉPARATION DES DÉCHETS POUR L'ÉLIMINATION: L'élimination des déchets doit être conforme aux réglementations fédérales, d'état et locales américaines applicables ou aux réglementations du Canada et de ses provinces. Voir les renseignements particuliers sur l'élimination des déchets dans la Fiche signalétique complète.

RÉGLEMENTATIONS AMÉRICAINES ET CANADIENNES SUPPLÉMENTAIRES : Diverses autres normes fédérales ou d'état américaines (ou du Canada et de ses provinces) peuvent également s'appliquer concernant l'utilisation, l'entreposage et l'élimination, ainsi que les exigences de déclaration réglementaires. Voir les renseignements particuliers sur l'élimination des déchets dans la Fiche signalétique complète.

RÉGLEMENTATIONS SUR LES TRANSPORTS.

Non soumis à la réglementation actuelle de l'U.S. DOT.